

## RESULTAT DES VOTES DES RESOLUTIONS <sup>1</sup>

Actions et voix présentes, représentées et par correspondance :

	Ordinaire	Extraordinaire
Nombre d'actions présentes ou représentées :	150 679 616	150 679 616
Proportion du capital des actions présentes ou représentées :	61,02 %	61,02 %

N°	Résolutions	Type	Pour	Contre	Total (Pour + Contre)	Abstention	% P	% C
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Ord.	180 956 410	18 196 082	199 152 492	450 049	90,86%	9,14%
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Ord.	180 945 783	18 186 402	199 132 185	470 356	90,87%	9,13%
3.	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Ord.	198 684 492	629 759	199 314 251	288 290	99,68%	0,32%
4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs	Ord.	181 946 496	17 300 640	199 247 136	355 405	91,32%	8,68%
5.	Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	Ord.	179 010 762	20 272 751	199 283 513	319 028	89,83%	10,17%
6.	Renouvellement du mandat de Madame Catherine Barba en qualité d'administratrice indépendante	Ord.	180 865 656	17 905 037	198 770 693	831 848	90,99%	9,01%

<sup>1</sup> Conformément à l'Accord de gouvernance conclu le 4 février 2016 entre Renault et l'Etat actionnaire, le libre exercice des droits de vote de l'Etat français au titre de certaines résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires de Renault est restreint en fonction du niveau du quorum (pour plus de détail, Cf pages 533-534 du Document d'enregistrement universel 2021).

Ainsi, cette année, les droits de vote librement exerçables par l'Etat français sont plafonnés à 17,9% des droits de vote pour l'ensemble des résolutions, à l'exception des troisième et vingt-septième résolutions. Par conséquent, au-delà de ce seuil, les droits de vote de l'Etat français ont été exercés de manière neutre, c'est-à-dire :

- à 50% Pour et à 50% Contre, pour les résolutions ordinaires ; et
- à 66⅔ % Pour et à 33⅓ % Contre, pour les résolutions extraordinaires.

7.	Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Fleuriot en qualité d'administrateur indépendant	Ord.	172 346 491	26 449 466	198 795 957	806 584	86,70%	13,30%
8.	Renouvellement du mandat de Monsieur Joji Tagawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan	Ord.	168 444 740	30 840 696	199 285 436	317 105	84,52%	15,48%
9.	Approbation des informations relatives à la rémunération de l'exercice 2021 des mandataires sociaux mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce	Ord.	175 481 661	23 667 836	199 149 497	453 044	88,12%	11,88%
10.	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Jean-Dominique Senard, Président du Conseil d'administration	Ord.	181 429 103	17 875 026	199 304 129	298 412	91,03%	8,97%
11.	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Luca de Meo, Directeur général	Ord.	177 996 747	20 899 567	198 896 314	706 227	89,49%	10,51%
12.	Approbation de la modification d'un critère de performance de la rémunération variable à long terme du Directeur général attribuée au titre de l'exercice 2020	Ord.	175 582 151	21 530 696	197 112 847	2 489 694	89,08%	10,92%
13.	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2022	Ord.	181 310 374	17 893 860	199 204 234	398 307	91,02%	8,98%
14.	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général pour l'exercice 2022	Ord.	147 034 004	50 230 750	197 264 754	2 337 787	74,54%	25,46%
15.	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2022	Ord.	181 255 567	17 921 778	199 177 345	425 196	91,00%	9,00%
16.	Ratification de la décision du Conseil d'administration relative au transfert du lieu du siège social de la Société	Ord.	181 980 456	17 345 420	199 325 876	276 665	91,30%	8,70%
17.	Autorisation conférée au Conseil d'administration aux fins d'opérer sur les actions de la Société	Ord.	180 677 290	18 635 572	199 312 862	289 679	90,65%	9,35%
18.	Autorisation donnée au Conseil d'administration aux fins de réduire le capital de la Société par annulation d'actions	Ext.	181 616 808	17 700 965	199 317 773	284 768	91,12%	8,88%
19.	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Ext.	184 250 872	15 088 476	199 339 348	263 193	92,43%	7,57%
20.	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offres au public autres que celles visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	Ext.	179 733 112	19 588 117	199 321 229	281 210	90,17%	9,83%

21.	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offres au public visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	Ext.	179 645 610	19 635 255	199 280 865	321 676	90,15%	9,85%
22.	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	Ext.	182 296 498	17 015 602	199 312 100	290 441	91,46%	8,54%
23.	Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	Ext.	183 375 122	15 935 819	199 310 941	291 600	92,00%	8,00%
24.	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Ext.	181 519 586	17 798 994	199 318 580	283 961	91,07%	8,93%
25.	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées	Ext.	185 507 660	13 801 676	199 309 336	293 205	93,08%	6,92%
26.	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société et des sociétés du Groupe Renault, emportant renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires	Ext.	179 922 984	19 171 440	199 094 424	508 117	90,37%	9,63%
27.	Modification des articles 4, 10, 11, 13, 14, 15, 18 et 30 des statuts	Ext.	195 156 835	4 006 550	199 163 385	439 156	97,99%	2,01%
28.	Pouvoirs pour accomplir les formalités	Ord.	181 919 428	17 273 239	199 192 667	409 874	91,33%	8,67%